



## **Instruction DGOS/RH1 n° 2012-116 du 14 mars 2012 relative à la désignation des agences régionales de santé « pilotes » des internats d'odontologie et de pharmacie**

14/03/2012

[Vous pouvez consulter en version PDF l'instruction DGOS/RH1 n° 2012-116 du 14 mars 2012](#)

Classement thématique : Etablissements de santé- organisation

Validée par le CNP, le 9 mars 2012 - Visa CNP 2012-70

Catégorie : Mesures d'organisation des services retenues par le ministre pour la mise en œuvre des dispositions dont il s'agit.

Résumé : Désignation des agences régionales de santé « pilotes » des internats d'odontologie et de pharmacie

Textes de référence :

[Décret n° 2011-22 du 5 janvier 2011](#) relatif à l'organisation du troisième cycle long des études odontologiques ;

[Décret n° 2011-957 du 10 août 2011](#) relatif à la commission d'interrégion du troisième cycle long des études odontologiques et aux modalités d'agrément des stages ;

[Décret n° 2012-172 du 3 février 2012](#) relatif au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques ;

[Décret n° 2012-257 du 22 février 2012](#) relatif à la commission d'interrégion du troisième cycle des études spécialisées pharmaceutiques et de biologie médicale ;

[Arrêté du 13 avril 2011](#) portant détermination des interrégions d'internat d'odontologie.